

L A
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE
QUEBEC

Propriétaire Rédacteur :

L'abbé D. GOSSELIN

SOMMAIRE :

Un monitum du Cardinal Taschereau 393.—Le Consistoire du 30 juin 394.—La fondation du Séminaire des Missions Etrangères de Paris 394.—Les anciens canons pénitentiaires 395.—Obligations des avocats et des procureurs 396.—La nouvelle loi militaire française 397.—M. Crispi 397.—Histoire d'une persécution, par la Sœur Mieczyslawska, Basilienne 397.—Avis importants 400.—Nouvelles Religieuses 400.

Un monitum du Cardinal Taschereau.

—
 Archevêché de Québec,

21 juillet 1889.

Monsieur l'éditeur,

Son Eminence ayant lu dans le *Morning Chronicle*, de mardi dernier, que le *Te Deum* avait été chanté dans la basilique de Sainte-Anne de Beaupré à l'occasion de la visite des messieurs de la presse d'Ontario, s'est informée par qui ce chant avait été autorisé.

Le Révérend Père Supérieur lui a répondu qu'il avait été étrangement surpris de ce que, sans aucune autorisation, on avait entonné le *Te Deum* avec accompagnement de l'harmonium.

Son Eminence me charge de faire connaître

au public combien Elle condamne cette manière d'agir des catholiques qui ont joué la musique et chanté sans autorisation, et cela à l'occasion d'une visite qui était loin d'avoir un caractère religieux.

J'ai l'honneur d'être,
 Votre très humble serviteur,
 C.-A. MAROIS, ptre
 Secrétaire

Comme on peut s'en convaincre par la lecture de la lettre que nous venons de publier, il n'est pas toujours vrai de dire : "rien de nouveau sous le soleil." Les manques de discrétion et les erreurs de jugement de certains membres de la presse se multiplient d'une manière alarmante depuis quelque temps. Ainsi dans l'espace de quelques mois, l'autorité diocésaine a dû trois fois protester publiquement : une première fois, le 11 février ; une seconde fois, le 15 avril ; et une troisième fois le 21 juillet. Il nous semble pourtant qu'avec un peu de bonne volonté et un grain de réflexion ces ennuis pourraient facilement être épargnés à l'autorité ecclésiastique. L'incident qui a provoqué le dernier monitum va nous en fournir la preuve. Si on voulait faire un peu de musique dans la basilique de Sainte-Anne de Beaupré, on aurait dû—ce que des enfants n'auraient pas oublié de